

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 23 septembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 16 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de Mme Laïla MEILLAUD, 1^{ère} adjointe.

Etaient présents : M. Stéphane BLANQUIN, Mme Leslie DAVID, MM. Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, M. Jean-Marc LAVIGNE, Mme Françoise LUNEAU, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à Mme Laïla MEILLAUD, Mme Manon DEQUAIRE a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY, M. Marien DUFOURD a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, M. François RUDEL a donné pouvoir à Mme Françoise LUNEAU.

Absents excusés : MM. Pascal BOITEL, René LEMERLE,

Absents : Mme Sandra AUJOL, Mme Lydie ROBERT.

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2022-51 : TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DE LA FONT SAINT PIERRE ET CHEMIN DE COURVACHE - MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Vu la consultation réalisée pour le marché public de travaux en procédure adaptée pour les travaux de voirie du chemin de La Font Saint Pierre et du chemin de Courvache et à l'analyse des offres réalisée par la commission d'appel d'offres du 25 août 2022, les travaux ont été attribués comme suit :

Entreprise RENON – Agence de Chateaugay
40 rue Albert Evaux
63119 CHATEAUGAY

Pour un montant de :

- Chemin de la Font Saint Pierre : 119 755.84 € TTC
- Chemin de Courvache : 89 851.34 € TTC

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** l'attribution du marché public de travaux de voirie du chemin de la Font Saint Pierre et du chemin de Courvache.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 26 septembre 2022,
Certifiée transmise en Préfecture, le 26 septembre 2022

Le Maire
Jean DELAUGERRE